

# **gisti,** groupe d'information et de soutien des immigré-e-s

## **Modalités de dépôt d'une demande d'admission exceptionnelle**

### Région Occitanie

**Département de l'Ariège (09)**

**Département de l'Aude (11)**

**Département de l'Aveyron (12)**

**Département du Gard (30)**

**Département de la Haute-Garonne (31)**

**Département du Gers (32)**

**Département de l'Hérault (34)**

**Département du Lot (46)**

**Département de la Lozère (48)**

**Département des Hautes-Pyrénées (65)**

**Département des Pyrénées-Orientales (66)**

**Département du Tarn (81)**

**Département du Tarn-et-Garonne (82)**

# **gisti,** groupe d'information et de soutien des immigré·e·s

Région Occitanie  
Département de l'Ariège (09)  
Préfecture de Foix  
Sous-préfectures : Pamiers, Saint-Girons

## Préfecture de Foix

Dernière mise à jour : 22/02/2023

La demande d'admission exceptionnelle au séjour se fait par voie postale.

Les modalités sont consultables ici : <https://www.ariège.gouv.fr/Demarches-administratives/Etrangers/Depot-d-un-nouveau-dossier/Titre-de-sejour/1ere-demande/1ere-demande-de-titre>

Les modalités sont reproduites ici :

*Je suis entrée en France sans visa ou mon visa a expiré  
Vous n'êtes autorisé ni à circuler ni à séjourner en France, vous devez retourner dans votre pays d'origine sans délai. Si vous souhaitez vous installer durablement en France, vous devez solliciter un visa long séjour auprès du consulat de France en poste dans votre pays d'origine.*

*Vous pouvez faire une simulation sur ce site ou en cliquant sur l'icône à droite*

*Vous souhaitez solliciter une admission exceptionnelle au séjour :*

*Constituer votre dossier.*

*Puis, envoyez-le par courrier recommandé à l'adresse suivante :*

**Préfecture de l'Ariège / Bureau Migration et Intégration**

**2 rue de la préfecture - Préfet Claude Erignac 09000 FOIX**

Le formulaire est téléchargeable ici :

[https://www.ariège.gouv.fr/contenu/telechargement/24058/146010/file/0\\_AES\\_liste\\_formulaire.pdf](https://www.ariège.gouv.fr/contenu/telechargement/24058/146010/file/0_AES_liste_formulaire.pdf)

# **gisti,** groupe d'information et de soutien des immigré·e·s

Région Occitanie  
Département de l'Aude (11)  
Préfecture de Carcassonne  
Sous-préfectures : Limoux, Narbonne

## Préfecture de Carcassonne

Dernière mise à jour : 22/02/2023

La demande d'admission exceptionnelle au séjour se fait par voie postale.

Prendre un rendez-vous via le lien suivant : <https://www.aude.gouv.fr/re-ouverture-du-bureau-des-etrangers-a11239.html>

Les modalités sont reproduites ici :

### *DEMANDE D'ADMISSION EXCEPTIONNELLE AU SÉJOUR*

*Si vous êtes en situation irrégulière et que votre situation ne se conforme pas à celles citées dans les listes des demandes de titres de séjour, vous pouvez demander une « admission exceptionnelle au séjour », veuillez alors adresser votre demande par voie postale à l'adresse suivante :*

*Préfecture de l'Aude  
Bureau de l'immigration et la nationalité  
Admission exceptionnelle au séjour  
52 rue Jean Bringer  
11000 Carcassonne*

Le formulaire est téléchargeable ici : <https://www.aude.gouv.fr/IMG/pdf/formulaire-de-demande-de-titre-de-sejour.pdf>

# **gisti,** groupe d'information et de soutien des immigré-e-s

Région Occitanie  
Département de l'Aveyron (12)  
Préfecture de Rodez  
Sous-préfectures : Millau, Villefranche-de-Rouergue

## Préfecture de Rodez

Dernière mise à jour : 22/02/2023

La demande d'admission exceptionnelle au séjour se fait par voie dématérialisée.

Prendre rendez-vous via le lien suivant : <https://www.rdv.aveyron.gouv.fr/booking/create/717>

Les modalités sont reproduites ici :

### *RENDEZ-VOUS TITRES DE SEJOUR*

*La prise de rendez-vous est uniquement réservée au :*

- dépôt de première demande de titre de séjour et dépôt de renouvellement de titre de séjour, y compris ressortissants britanniques,*
- demandes de titres de voyage pour réfugiés.*

*Vous n'êtes pas concernés par cette prise de rendez-vous si vous souhaitez effectuer des démarches pour un titre salarié citoyens de UE/EEE/Suisse, un titre étudiant, un passeport talent, un duplicata, une démarche concernant un visiteur, une modification de titre de séjour en cours de validité (changement d'adresse et d'état civil), un titre de voyage, un titre de bénéficiaire de protection internationale, un document de circulation pour étranger mineur, un récépissé, un visa long séjour valant titre de séjour, une autorisation de travail, une demande de naturalisation qui doivent impérativement faire l'objet d'une demande en ligne.*

*Pour accéder à l'information relative aux titres de séjours à demander en ligne :*

*Les guichets de dépôt sont ouverts les lundi, mercredi et jeudi de 08h30 à 11h30.*

*Merci de vous présenter lors de votre rendez-vous muni de :*

- votre pièce d'identité ,*
- des pièces justificatives requises que vous trouverez sur le site <https://www.service-public.fr> (Accueil particulier puis onglet Etrangers),*
- de votre fiche de situation complétée*
- et de la confirmation de votre rendez-vous .*

*Tout dossier incomplet sera refusé et les personnes se présentant sans rendez-vous ne seront pas reçues aux guichets.*

Le formulaire est téléchargeable ici :

[https://www.rdv.aveyron.gouv.fr/content/download/931/8233/file/Fiche%20de%20situation%20\(2\).pdf](https://www.rdv.aveyron.gouv.fr/content/download/931/8233/file/Fiche%20de%20situation%20(2).pdf)

# **gisti,** groupe d'information et de soutien des immigré·e·s

Région Occitanie  
Département du Gard (30)  
Préfecture de Nîmes  
Sous-préfectures : Alès, Le Vigan

## Préfecture de Nîmes

Dernière mise à jour : 22/02/2023

La demande d'admission exceptionnelle au séjour se fait par voie postale.

Les modalités sont consultables ici :

<https://www.gard.gouv.fr/content/download/38988/268602/file/2-Formulaire%20Admission%20Exceptionnelle%20au%20S%C3%A9jour.pdf>

Les modalités sont reproduites ici :

*Démarche Dossier à nous transmettre :*

- soit par courrier à l'adresse suivante : **PREFECTURE DU GARD DAMI / BSE / AES 10 avenue Feuchères 30045 NÎMES CEDEX 9**

- soit dans la boîte aux lettres de la préfecture (celle du bas) située 1 rue Guillemette à Nîmes en mentionnant sur l'enveloppe : PREFECTURE DU GARD DAMI / BSE / AES

Le formulaire est téléchargeable ici :

<https://www.gard.gouv.fr/contenu/telechargement/38988/268602/file/2-Formulaire%20Admission%20Exceptionnelle%20au%20S%C3%A9jour.pdf>

# **gisti,** groupe d'information et de soutien des immigré·e·s

Région Occitanie  
Département de la Haute-Garonne (31)  
Préfecture de Toulouse  
Sous-préfectures : Muret, Saint-Gaudens

## Préfecture de Toulouse

Dernière mise à jour : 22/02/2023

La demande d'admission exceptionnelle au séjour se fait par voie postale.

Les modalités sont consultables ici : <https://www.haute-garonne.gouv.fr/Demarches-administratives/Immigration-et-integration/Admission-exceptionnelle-au-sejour/Admission-exceptionnelle-au-sejour>

Les modalités sont reproduites ici :

*Toutes les demandes d'admission exceptionnelle au séjour s'effectuent uniquement par voie postale. De fait, les guichets physiques d'accueil qui étaient antérieurement dédiés à cette procédure sont fermés. Les ressortissants étrangers seront si nécessaire convoqués à l'initiative de l'administration.*

*Procédure à suivre :*

*Télécharger le formulaire de demande et ses annexes*

*Envoyer le formulaire complété, daté et signé avec les annexes complétées et les documents requis à l'adresse suivante :*

**Préfecture de la Haute-Garonne**

**Direction des Migrations et de l'Intégration - AES**

**1 place Saint-Etienne**

**31038 Toulouse Cedex 9**

*L'accusé de réception généré par l'envoi en recommandé vaudra attestation de dépôt du dossier auprès de la préfecture. Tout dossier considéré incomplet fera l'objet d'un classement sans suite.*

Le formulaire est téléchargeable ici : <https://www.haute-garonne.gouv.fr/contenu/telechargement/36655/236396/file/FormulaireAES.pdf>

Annexe à compléter d'ancienneté de résidence : <https://www.haute-garonne.gouv.fr/contenu/telechargement/45630/291026/file/AncienneteResidence.pdf>

Annexe à compléter d'ancienneté de travail : <https://www.haute-garonne.gouv.fr/contenu/telechargement/45631/291030/file/AncienneteTravail+et+demande+AT.pdf>

**gisti,** groupe  
d'information et  
de soutien des  
immigré·e·s

# **gisti,** groupe d'information et de soutien des immigré·e·s

Région Occitanie  
Département du Gers (32)  
Préfecture d'Auch  
Sous-préfectures : Condom, Mirande

## Préfecture d'Auch

Dernière mise à jour : 22/02/2023

La demande d'admission exceptionnelle au séjour se fait par voie postale.

Les modalités sont consultables ici : <https://www.gers.gouv.fr/booking/create/3727>

Les modalités sont reproduites ici :

*Vous ne pouvez pas justifier de la régularité de votre séjour par la présentation d'un visa de long séjour (VLS) ou Visa long séjour valant titre de séjour (VLS-TS) ou d'une carte de séjour en cours de validité ou tout autre document délivré par une autorité française et autorisant l'entrée et le séjour en France*

*1 - Téléchargez l'imprimé de demande de titre de séjour ainsi que la liste des pièces justificatives.*

*2 - Transmettez votre dossier, demande et pièces justificatives, par voie postale avec accusé de réception, à l'adresse suivante :*

**Préfecture du Gers**

**Service des Migrations et de l'Intégration**

**3 Place du Préfet Claude Erignac**

**BP 10322 - 32000 AUCH**

*Tout dossier incomplet sera renvoyé à l'intéressé avec la liste des pièces manquantes*

*[pref-sejour-etrangers@gers.gouv.fr](mailto:pref-sejour-etrangers@gers.gouv.fr)*

L'imprimé de demande de titre de séjour est téléchargeable ici :

<https://www.gers.gouv.fr/booking/create/3727>

# **gisti,** groupe d'information et de soutien des immigré-e-s

Région Occitanie  
Département de l'Hérault (34)  
Préfecture de Montpellier  
Sous-préfectures : Béziers, Lodève

## Préfecture de Montpellier et sous-préfecture de Lodève

Dernière mise à jour : 22/02/2023

Lien de la liste des communes relevant de la compétence de la Préfecture de Montpellier et de la Sous-préfecture de Lodève :

<https://www.herault.gouv.fr/content/download/41244/269454/file/Arrondissement%20Montpellier%20et%20Lod%C3%A8ve.pdf>

La demande d'admission exceptionnelle au séjour se fait par voie dématérialisée.

Les modalités sont consultables ici : <https://www.herault.gouv.fr/Demarches-administratives/Demarches-etrangers-titres-de-sejour/Je-souhaite-un-titre-de-sejour-et-je-depends-de-l-arrondissement-de-Montpellier-ou-de-Lodeve/Je-suis-en-situation-irreguliere>

Il faut prendre rendez-vous ici : <https://www.herault.gouv.fr/booking/create/15259>

Les modalités sont reproduites ici :

### *1/ Guichet renseignements – étrangers en situation irrégulière*

*Le guichet de renseignement est fermé jusqu'à nouvel ordre, vous pouvez poser vos questions à l'adresse suivante : [pref-esi@herault.gouv.fr](mailto:pref-esi@herault.gouv.fr)*

### *2/ Dépôt d'un dossier – étranger en situation irrégulière*

*Les ressortissants étrangers en situation irrégulière souhaitant déposer une demande de titre de séjour doivent prendre rendez-vous depuis le site [www.herault.gouv.fr](http://www.herault.gouv.fr)*

*Les créneaux proposés sur le planning de rendez-vous sont compris entre 14h00 et 15h15 les lundi, mardi et jeudi. De nouveaux créneaux sont ouverts chaque dimanche soir à minuit, d'autres créneaux sont ouverts chaque semaine de manière aléatoire.*

*Les dossiers envoyés par courrier ne sont pas acceptés et vous seront retournés.*

- L'usager étranger est tenu de se présenter personnellement à son rendez-vous en préfecture pour déposer son dossier en joignant tous les justificatifs correspondant à la nature du titre sollicité (article R.311-1 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile)*
- 1 rendez-vous n'est valable que pour 1 seule personne*
- Quel que soit le motif de la demande, les éléments suivants devront être apportés : 2 enveloppes timbrées et libellées à votre nom et adresse, 4 photographies d'identité, votre passeport et des copies de l'intégralité des pages de celui-ci, 50 euros en timbres fiscaux ou en timbre fiscal électronique*
- Le formulaire de situation ci-dessous doit être téléchargé et devra être rempli le jour du rendez-vous :*

La notice concernant les étrangers en situation irrégulière est téléchargeable ici :

# **gisti,** groupe d'information et de soutien des immigré·e·s

<https://www.herault.gouv.fr/contenu/telechargement/30616/210847/file/NOTICE%20ESI%20v10.8.20.pdf>

- Le formulaire figure dans la notice.

# **gisti,** groupe d'information et de soutien des immigré·e·s

Sous-préfecture de Béziers

Dernière mise à jour : 22/02/2023

Lien de la liste des communes relevant de la compétence de la Préfecture de la Sous-préfecture de Béziers : <https://www.herault.gouv.fr/Demarches-administratives/Demarches-etrangers-titres-de-sejour/Je-souhaite-un-titre-de-sejour-et-je-depends-de-l-arrondissement-de-Beziers/Je-suis-en-situation-irreguliere-1ere-demande-de-carte-de-sejour-sans-visa-de-long-sejour>

La demande d'admission exceptionnelle au séjour se fait par voie dématérialisée.

Les modalités sont consultables ici : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/sp-beziers-herault-rdvesi>

Les modalités sont reproduites ici :

*Demande de premier titre de séjour (sans visa de long séjour) - Sous-Préfecture de Béziers*

*Formulaire à remplir sur démarches simplifiées*

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/sp-beziers-herault-rdvesi>

# **gisti,** groupe d'information et de soutien des immigré·e·s

Région Occitanie  
Département du Lot (46)  
Préfecture de Cahors  
Sous-préfectures : Figeac, Gourdon

## Préfecture de Cahors

Dernière mise à jour : 22/02/2023

Aucune mention n'est faite relative à la demande d'admission exceptionnelle au séjour. Toutefois, la demande d'un premier titre de séjour se fait par voie dématérialisée.

Prendre rendez-vous via le lien suivant : <https://www.rdv.lot.gouv.fr/booking/create/881>

Les modalités sont reproduites ici :

<https://www.rdv.lot.gouv.fr/booking/create/881>

**PRENDRE UN RENDEZ-VOUS POUR DÉPOSER UNE PREMIÈRE DEMANDE DE  
TITRE DE SÉJOUR, UN TITRE DE VOYAGE OU UN CHANGEMENT DE STATUT  
[pref-etrangers@lot.gouv.fr](mailto:pref-etrangers@lot.gouv.fr)**

# **gisti,** groupe d'information et de soutien des immigré·e·s

Région Occitanie  
Département de la Lozère (48)  
Préfecture de Mende  
Sous-préfecture de Florac-Trois-Rivières

## Préfecture de Mende

Dernière mise à jour : 22/02/2023

La demande d'admission exceptionnelle au séjour se fait par voie téléphone et sur place.

Les modalités sont consultables ici : <https://www.lozere.gouv.fr/Demarches-administratives/Ressortissants-etranagers>

Les modalités sont reproduites ici :

*<https://www.lozere.gouv.fr/Demarches-administratives/Ressortissants-etranagers>  
Pour les autres situations, vous devez déposer votre demande à la préfecture sur rendez-vous, en téléphonant au 04 66 49 60 00 les lundis, mercredis et jeudis de 14h00 à 16h00.*

# **gisti,** groupe d'information et de soutien des immigré·e·s

Région Occitanie  
Département des Hautes-Pyrénées (65)  
Préfecture de Tarbes  
Sous-préfectures : Argelès-Gazost, Bagnères-de-Bigorre

## Préfecture de Tarbes

Dernière mise à jour : 22/02/2023

La demande d'admission exceptionnelle au séjour se fait par voie dématérialisée.

Les modalités sont consultables ici : <https://sgmap.sphinxdeclic.com/surveyserver/s/00bm0e>

Les modalités sont reproduites ici :

*Si vous faites valoir des considérations humanitaires ou familiales exceptionnelles, vous pouvez solliciter l'**admission exceptionnelle au séjour** :*

> Téléchargez le formulaire de demande de titre de séjour

[https://www.hautes-pyrenees.gouv.fr/IMG/pdf/formulaire\\_demande\\_titre-2.pdf](https://www.hautes-pyrenees.gouv.fr/IMG/pdf/formulaire_demande_titre-2.pdf)

> Téléchargez la liste des pièces justificatives à fournir

[https://www.hautes-pyrenees.gouv.fr/IMG/pdf/admission\\_exceptionnelle\\_du\\_sejour.pdf](https://www.hautes-pyrenees.gouv.fr/IMG/pdf/admission_exceptionnelle_du_sejour.pdf)

> Prendre un rendez-vous en cliquant ici avec le code réservation **AES**

<https://www.rdv.hautes-pyrenees.gouv.fr/booking/create/791>

# **gisti,** groupe d'information et de soutien des immigré·e·s

Région Occitanie  
Département des Pyrénées-Orientales (66)  
Préfecture de Perpignan  
Sous-préfectures : Céret, Prades

## Préfecture de Perpignan

Dernière mise à jour : 22/02/2023

La demande d'admission exceptionnelle au séjour se fait par voie dématérialisée.

Les modalités sont consultables ici : <https://www.pyrenees-orientales.gouv.fr/Prendre-un-rendez-vous/Titres-de-sejour-pour-les-etrangers/Demandes-de-titres-de-sejour-pour-les-etrangers/Demande-de-titre-situation-particuliere2/Demande-de-titre-situation-particuliere>

Les modalités sont reproduites ici :

*Il faut compléter un formulaire en ligne consultable ici : <https://www.pyrenees-orientales.gouv.fr/Prendre-un-rendez-vous/Titres-de-sejour-pour-les-etrangers/Demandes-de-titres-de-sejour-pour-les-etrangers/Demande-de-titre-situation-particuliere2/Demande-de-titre-situation-particuliere>*

# **gisti,** groupe d'information et de soutien des immigré·e·s

Région Occitanie  
Département du Tarn (81)  
Préfecture d'Albi  
Sous-préfecture de Castres

## Préfecture d'Albi

Dernière mise à jour : 22/02/2023

La demande d'admission exceptionnelle au séjour se fait par voie postale.

Les modalités sont consultables ici : <https://www.tarn.gouv.fr/formulaire-a-telecharger-a8554.html>

Les modalités sont reproduites ici :

### *Formulaire à télécharger*

*Un formulaire unique de demande de titre de séjour (première demande, renouvellement, changement de statut) à télécharger et à compléter (version MAJ en juillet 2020).*

*Ce formulaire est désormais utilisable pour les demandes d'admission exceptionnelle au séjour en vue de votre régularisation de situation administrative en cas d'entrée et/ou de séjour irrégulier.*

*Formulaire téléchargeable ici : [https://www.tarn.gouv.fr/IMG/pdf/formulaire\\_unique-2.pdf](https://www.tarn.gouv.fr/IMG/pdf/formulaire_unique-2.pdf)*

- 1. Le formulaire doit être entièrement complété, daté et signé*
- 2. Votre adresse courriel doit être indiquée lisiblement*
- 3. Votre demande doit être accompagnée de toutes les pièces justificatives - les listes de pièces sont à télécharger sur [www.tarn.gouv.fr](http://www.tarn.gouv.fr) dans la rubrique « Etrangers : constituer un dossier ».*
- 4. ATTENTION : les demandes de renouvellement doivent être transmises dans les 2 mois avant expiration du titre de séjour.*
- 5. Vous devez adresser votre demande par courriel ou par courrier postal :*
  - par courriel à l'adresse : [pref-etrangers@tarn.gouv.fr](mailto:pref-etrangers@tarn.gouv.fr)*
  - par courrier postal à l'adresse :*

**Préfecture du TARN**  
**Bureau des étrangers**  
**Place de la préfecture**  
**81013 ALBI Cedex 09**

# **gisti,** groupe d'information et de soutien des immigré·e·s

Région Occitanie  
Département du Tarn-et-Garonne (82)  
Préfecture de Montauban  
Sous-préfecture de Castelsarrasin

## Préfecture de Montauban

Dernière mise à jour : 22/02/2023

La demande d'admission exceptionnelle au séjour se fait par voie dématérialisée.

Les modalités sont consultables ici : <https://sgmap.sphinxdeclic.com/surveyserver/s/ap4523#2>

Les modalités sont reproduites ici :

*Pour demander l'admission exceptionnelle au séjour :*

*Merci de contacter la préfecture à l'adresse mail suivante :*

*[pref-etrangers@tarn-et-garonne.gouv.fr](mailto:pref-etrangers@tarn-et-garonne.gouv.fr)*